

LA LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE



**13 ANS
DE RÉSULTATS**



IDENTIFIER LES PRIORITÉS, SURVEILLER LES ÉVOLUTIONS ET PRÉSERVER LES ESPÈCES

Établie selon les critères internationaux de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées en France vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire national. Cet inventaire de référence, fondé sur une solide base scientifique et réalisé à partir des meilleures connaissances disponibles, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France, en métropole et en outre-mer.

La Liste rouge nationale est réalisée par le Comité français de l'UICN et l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN). Son élaboration repose sur la mobilisation d'un large réseau d'experts et sur l'implication des établissements publics et des associations qui disposent d'une expertise et de données fiables sur le statut de conservation des espèces.

Les rôles de la Liste rouge nationale :

- Elle constitue l'inventaire du risque de disparition des espèces en France et des menaces auxquelles elles sont confrontées.
- Elle identifie les espèces ayant le besoin le plus urgent de mesures de conservation.
- Offrant un cadre de référence, elle permet par son actualisation régulière de suivre l'évolution des espèces menacées et de comparer la situation entre pays.
- Elle constitue une base de données standardisée pour la diffusion des connaissances, notamment dans le cadre de l'INPN.
- Elle fournit une base scientifique cohérente pour guider les stratégies d'actions et les politiques portant sur les espèces (réglementations, conventions internationales, plans nationaux d'actions...).
- Elle contribue à sensibiliser l'opinion publique et les responsables politiques à l'importance de la diversité biologique et aux menaces qui pèsent sur elle.



DEPUIS 2008, LA LISTE ROUGE NATIONALE C'EST :

31

ORGANISATIONS
PARTENAIRES



PLUS DE 500

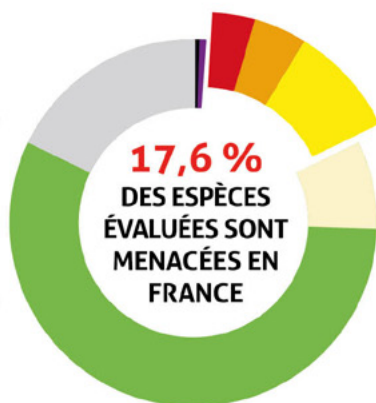
EXPERTS ET
CONTRIBUTEURS MOBILISÉS



13 842 ESPÈCES ÉVALUÉES *

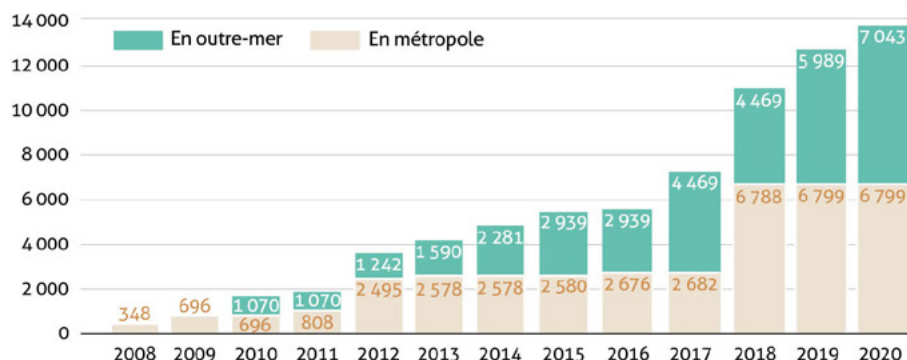
2 430 ESPÈCES MENACÉES

187 ESPÈCES DISPARUES OU ÉTEINTES



- Éteinte au niveau mondial
- Disparue de métropole ou d'un territoire d'outre-mer
- En danger critique
- En danger
- Vulnérable
- Quasi menacée
- Préoccupation mineure
- Données insuffisantes

Évolution du nombre d'espèces évaluées* depuis 2008



*Les espèces présentes dans plusieurs territoires ont été évaluées et comptabilisées dans chacun de ces territoires.

RÉSULTATS POUR LA FAUNE ET LA FLORE DE MÉTROPOLE ET D'OUTRE-MER

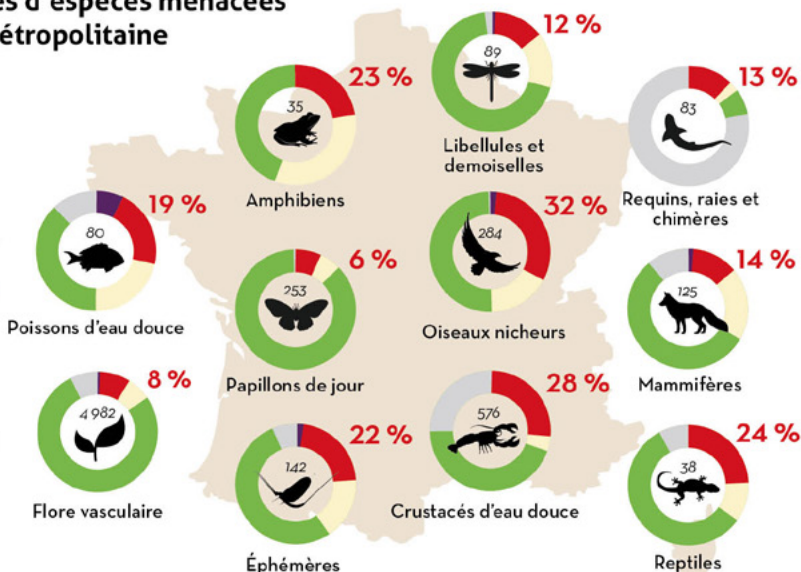
Pourcentages d'espèces menacées en France métropolitaine

Légende

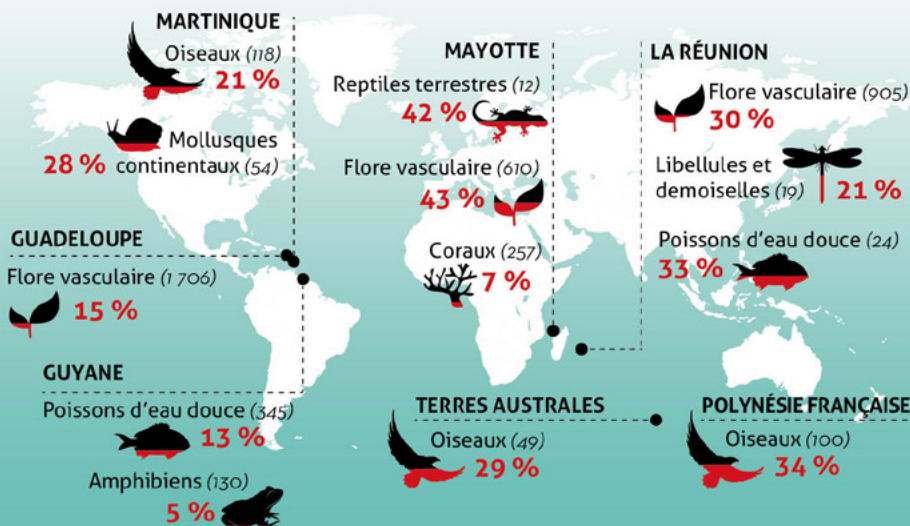
Pourcentage d'espèces menacées

Nombre total d'espèces

- Disparue
- Menacée
- Quasi menacée
- Préoccupation mineure
- Données insuffisantes



Quelques exemples de pourcentages d'espèces menacées en outre-mer





En 13 ans, la Liste rouge a permis de :

- Soutenir la révision des listes d'espèces protégées par la réglementation, comme à La Réunion où la liste des espèces végétales protégées a été entièrement mise à jour en 2017 grâce à la Liste rouge.
 - Identifier les espèces les plus menacées en France pour leur faire bénéficier d'un Plan national d'actions, comme l'Apron du Rhône, les lézards des Pyrénées ou le Pétrel noir de Bourbon à La Réunion.
 - Orienter les actions grâce à la loi « biodiversité » qui demande depuis 2016 que les espèces endémiques les plus menacées fassent l'objet de Plans nationaux d'actions.
 - Fournir des arguments pour les études d'impact environnemental afin de préserver les espèces menacées des projets d'aménagement.
 - Impulser l'élaboration d'atlas de la biodiversité, comme avec les libellules et les éphémères de métropole.
 - Appuyer le choix des espèces déterminantes dans l'élaboration des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique et identifier les espèces à enjeux pour la Stratégie nationale des aires protégées.
- Susciter le développement des Listes rouges régionales en France métropolitaine, avec plus de 140 listes labellisées en l'espace de 10 ans dans les régions.
 - Établir des indicateurs sur l'état de santé des espèces dans le cadre de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB).

L'ambition des années à venir

Les résultats de la Liste rouge nationale font apparaître un niveau de menace marqué pour tous les groupes d'espèces de la faune et de la flore. Ils soulignent l'urgence de la situation et contribuent à identifier les priorités d'actions.

Avec plus de 2 100 espèces classées en catégorie « Données insuffisantes », le bilan permet également d'identifier les priorités de connaissances pour les groupes les plus méconnus.

La Liste rouge représente un baromètre de l'état de la biodiversité. L'ambition des années à venir est de poursuivre son développement pour actualiser régulièrement les statuts de conservation et couvrir progressivement tous les groupes d'espèces en métropole et en outre-mer.

LA LISTE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES EN FRANCE



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Tous les résultats sont disponibles sur :



www.uicn.fr/liste-rouge-france



<https://inpn.mnhn.fr>

UICN Comité français, OFB & MNHN (2020). La Liste rouge des espèces menacées en France : 13 ans de résultats. Paris, France.
 Photos : Rannette de Gaucher © Maël Dewynter, Lynx boréal © Roland Clerc, Ophrys de Philippe © Yves Morvant, Damier du frère © Daniel Morel,
 Helophora coerulesca © Lionel Bigot, Characophalus spinicaudatus © Jean-François Cart, Tortue verte © Fabien Lefebvre, Gecko vert de Managany © Mickaël Sanchez,
 Colibri à tête bleue © Fabien Lefebvre, Aube de Mayotte © Guillaume Viscardi, Stellaire des marais © Jean-Claude Abadie. Conception graphique : Natalcha Bigan.